



DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Affectation des résultats 2022 des comptes administratifs du budget principal de Seine-et-Yvelines Numériques et de ses budgets annexes

Le 22 juin 2023, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni en présentiel sur convocation du Président du Comité syndical adressée le jeudi 16 juin 2023.

Vu le Code général des collectivités locales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31, L.2311-5, L.3312-2 à 6 et L. 5721-1 et suivants ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M 52 et M 4 ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 20 mai 2016 optant pour le vote par nature ;

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2022-CSSYN-004 en date 9 février 2022 adoptant le budget primitif 2022 ;

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2022-CSSYN-018 en date du 29 juin 2022 adoptant le budget supplémentaire 2022 ;

Vu la délibération du Comité Syndical n° 2022-CSSYN-034 en date du 16 novembre 2022 adoptant la décision modificative n°1 2022 ;

Vu les comptes de gestion 2022 présentés par Madame le Payeur Départemental ;

Vu la délibération de vote des comptes administratifs 2022 n° 2023-CSSYN-034 en date du 22 juin 2023;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu le rapport de Madame la Présidente du Comité Syndical ;

CONSIDERANT que l'adoption du compte administratif a permis de constater définitivement des résultats de fonctionnement et d'investissement définitifs en lien avec le compte de gestion et que ces résultats doivent être repris et affectés dans les budgets 2023,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ARTICLE 1 : Affecte les résultats du compte administratif 2022 du Budget principal du Syndicat Mixte Ouvert Seine-et-Yvelines Numérique comme suit :

- **Résultat de clôture de l'exercice 2022 :**

	Résultats Budget Principal
Fonctionnement en €	
Résultats de l'exercice 2022	-1 623 703,13
Résultat de l'exercice antérieur reporté	62 107,48
Résultats de clôture de l'exercice 2022 en fonctionnement	-1 561 595,65
Solde des restes à réaliser 2022	-
Investissement en €	
Résultats de l'exercice 2022	7 127 478,24
Résultat de l'exercice antérieur reporté	8 589 852,48
Résultats de clôture de l'exercice 2022 en investissement	15 717 330,72
Solde des restes à réaliser 2022	-9 178 798,87
Capacité de financement cumulé au 31/12/2022	6 538 531,85

- **Affectation et report à nouveau 2022 du résultat :**

	Résultats Budget Principal
Affectation 2022 du résultat de fonctionnement en €	
Investissement (1068)	
Report à nouveau 2022 du résultat en €	
Fonctionnement (002)	-1 561 595,65
Investissement (001)	15 717 330,72

ARTICLE 2 : affecte les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe du Réseau Haut Débit du Syndicat Mixte Ouvert Seine et Yvelines Numérique comme suit :

- **Résultat de clôture de l'exercice 2022 :**

	Résultats RTHD
Fonctionnement en €	
Résultats de l'exercice 2022	-1 746 069,45
Résultat de l'exercice antérieur reporté	737 959,12
Résultats de clôture de l'exercice 2022 en fonctionnement	-1 008 110,33
Solde des restes à réaliser 2022	-
Investissement en €	
Résultats de l'exercice 2022	-638 671,71
Résultat de l'exercice antérieur reporté	3 959 377,42
Résultats de clôture de l'exercice 2022 en investissement	3 320 705,71
Solde des restes à réaliser 2022	54 590,76
Capacité de financement cumulé au 31/12/2022	3 375 296,47

- **Affectation et report à nouveau 2022 du résultat :**

	Résultats RTHD
Affectation 2022 du résultat de fonctionnement en €	
Investissement (1068)	
Report à nouveau 2022 du résultat en €	
Fonctionnement (002)	-1 008 110,33
Investissement (001)	3 320 705,71

ARTICLE 3 : affecte les résultats du compte administratif 2022 du budget annexe Seine et Yvelines Numérique Centrale d'achats du Syndicat Mixte Ouvert Seine et Yvelines Numérique comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

	Résultats S-YNCA
Fonctionnement en €	
Résultats de l'exercice 2022	-491 452,63
Résultat de l'exercice antérieur reporté	473 576,96
Résultats de clôture de l'exercice 2022 en fonctionnement	-17 875,67
Solde des restes à réaliser 2022	-
Investissement en €	
Résultats de l'exercice 2022	-
Résultat de l'exercice antérieur reporté	-
Résultats de clôture de l'exercice 2022 en investissement	-
Solde des restes à réaliser 2022	-
Capacité de financement cumulé au 31/12/2022	-

- Affectation et report à nouveau 2022 du résultat :

	Résultats S-YNCA
Affectation 2022 du résultat de fonctionnement en €	
Investissement (1068)	
Report à nouveau 2022 du résultat en €	
Fonctionnement (002)	-17 875,67
Investissement (001)	-

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Mme La présidente du Comité syndical
Seine-et-Yvelines Numérique

Mme HERY LE PALLEC



Accusé de réception en préfecture
075-11006-2248-20230711-DELIBREGUL-DE
Date de réception préfecture : 11/07/2023

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

2023-CSSYN-019

Affectation des résultats 2022 des comptes administratifs du budget principal de Seine-et-Yvelines Numériques et de ses budgets annexes

Président de séance : Madame Anne HERY LE PALLEC

Présents : 8

Mme Jessica BULLIER, M. Bruno CORADETTI, Mme Ghislaine HAUETER, Mme Anne HERY LE PALLEC, M. Benoit POUYET, M. Serge QUÉRARD, M. Eric NAUDIN ; M. Jean-Marie TETART.

Pouvoirs : 8

Mme Sonia Brau à Mme Bullier
Mme Nathalie Léandri à M. Daniel Courtès
M. Bertrand Coquard à Mme Ghislaine Haueter
M. Laurent Richard à Mme Ghislaine Haueter
M. François Garay à M. Benoit Pouyet
M. Patrick Stephanini à M. Querard
M. Jean-Michel Fourgous à M. Eric Naudin
M. Denis Larghero à M. Jean-François Raynald

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou représentés
Administration Générale	25	14	16

Adopté à l'unanimité